TLF
UNION DES ENTREPRISES TRANSPORT & LOGISTIQUE DE FRANCE
IDF, Centre & Ouest

Communiqué de presse
Paris, le 3 novembre 2026

Fermeture de l'A13 : TLF Île-de-France demande la gratuité de l'A14 pour les transporteurs

À compter du 16 novembre 2026 et jusqu'à fin août 2027, l'A13 sera fermée dans le sens Paris-province entre le boulevard périphérique et l'échangeur de Vaucresson, dans le cadre des travaux de confortement du tunnel de Saint-Cloud. Cet axe majeur de l'ouest francilien accueille jusqu'à 80 000 véhicules par jour.
Pour TLF Île-de-France, cette fermeture de longue durée aura des conséquences économiques et opérationnelles importantes pour les entreprises de transport de marchandises et de logistique.

Près de dix mois de contraintes et de surcoûts
Durant toute la durée du chantier, les transporteurs devront repenser leurs plans de transport, modifier leurs itinéraires et leurs horaires, adapter l'organisation de leurs conducteurs et intégrer des temps de parcours plus incertains.
Ces perturbations pèseront directement sur leurs coûts d'exploitation : kilomètres supplémentaires, consommation de carburant, augmentation des temps de conduite et de travail, immobilisation plus longue des véhicules et moindre productivité des moyens humains et matériels.
Elles pourront également fragiliser le respect des engagements contractuels, notamment pour les livraisons soumises à des horaires ou créneaux précis.

Éviter la dispersion des poids lourds sur des réseaux déjà contraints
Les itinéraires alternatifs identifiés passent notamment par la RD910 et la RN118, avec des possibilités de rejoindre l'A86, la RN12 et l'A12, ou par la RN13 et l'A14.
Dans ce contexte, **la gratuité de l'A14 pour les poids lourds et véhicules utilitaires professionnels constitue autant une mesure économique qu'un outil de régulation des flux**.
Elle permettrait de limiter les surcoûts supportés par les entreprises tout en favorisant le maintien du trafic professionnel sur un itinéraire autoroutier structurant, plutôt que sa dispersion vers d'autres axes fortement sollicités ou vers le réseau routier local.

TLF Île-de-France demande une mesure pleinement ouverte aux professionnels
TLF Île-de-France demande donc que la gratuité de l'A14 annoncée pendant les travaux bénéficie explicitement aux poids lourds et aux véhicules utilitaires légers professionnels, selon des modalités simples et accessibles aux entreprises.

> *« Pendant plusieurs mois, les entreprises de transport vont devoir réorganiser leurs plans de transport, leurs moyens humains et absorber des surcoûts qu'elles ne maîtrisent pas. Il serait difficilement compréhensible d'y ajouter le coût du péage de l'A14, alors que cet axe constitue précisément une solution pour canaliser les flux professionnels et limiter leur report sur le réseau secondaire. »*

Vincent Le Duff, Président de TLF IDF.

À propos de l'Union TLF IDF, Centre & Ouest : https://e-tlf.com/nos-regions/tlf-ile-de-france-centre-ouest/

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France – TLF IDF, Centre & Ouest est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique en Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France et Pays de la Loire.

Membres de l'Union TLF, les entreprises adhérentes de TLF IDF, Centre & Ouest interviennent dans l'ensemble de l'organisation des flux de marchandises : transport routier de marchandises, messagerie, logistique, livraison urbaine et transport léger, multimodal (ferroviaire, fluvial), location de véhicules industriels.

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France – TLF Île-de-France, Centre & Ouest est présidée par Vincent Le Duff.

Le siège de l'Union TLF IDF, Centre & Ouest se situe Immeuble Cardinet – 8 rue Bernard Buffet – 75017 Paris.